



DAFIP/20-864-154 du 11/11/2019

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES (EXCEPTEE LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE) - SESSION 2021

Référence(s) : Arrêté du 23/12/2003 publié au JO du 06/01/04 modifié par l'arrêté du 9/03/04 paru au JO du 19/03/04 - l'arrêté du 27/09/05 paru au JO du 08/10/05 - l'arrêté du 30/11/09 paru au JO du 09/12/2009 - Arrêté du 06/03/2018, publié au JORF du 18/03/2018 modifiant l'arrêté du 23/12/2003 - Note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019 paru au BOEN n°30 du 25 juillet 2019

Destinataires : Tous les destinataires

Dossier suivi par : M. GUIGOU - Chef de bureau - DAFIP - Tel : 04 42 93 88 44

La Certification Complémentaire permet à des enseignants :

- **du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires ou stagiaires** relevant du ministre chargé de l'éducation
- **contractuels du premier et second degré de l'enseignement public en contrat à durée indéterminée** relevant également du ministre chargé de l'éducation
- **maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat**
- **maîtres délégués à contrat à durée indéterminée des établissements privés sous contrat,**

de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours.

L'examen s'adresse :

- **pour les Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA)** : à des personnels enseignants du second degré.
- **pour le Français Langue Seconde (FLS), les Arts, l'Enseignement en Langue Etrangère dans une Discipline Non Linguistique (DNL)** : à des personnels enseignants des premier et second degrés.

Quatre secteurs disciplinaires sont concernés :

- **1/ Les arts :**
Ce secteur comporte quatre options :
 - cinéma et audiovisuel
 - danse
 - histoire de l'art
 - théâtre
- **2/ l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique (DNL) :**
Concerne l'apprentissage des langues vivantes dans les disciplines non linguistiques au sein des sections européennes des collèges et lycées. Le candidat du second degré exercera uniquement dans la discipline non linguistique qu'il enseigne au titre de son concours. Il devra cocher dans le tableau joint en annexe la langue dans laquelle il souhaite enseigner.
Le candidat du 1^{er} degré devra s'inscrire dans l'un des domaines disciplinaires suivants : mathématiques, histoire et géographie, sciences et technologie, enseignements artistiques, éducation physique et sportive pour l'une des 4 langues suivantes : allemand, anglais, espagnol ou italien.

- **3/ Le français langue seconde (FLS) :**
Concerne l'enseignement du français dans les classes d'initiation ou d'accueil, pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France, sans maîtrise suffisante de la langue française.
- **4/ Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA)**
Ce secteur comporte deux options : - Latin
- Grec

INSCRIPTIONS

Le registre d'inscription pour la session 2021 sera ouvert du :
Lundi 28 septembre 2020 au Vendredi 23 octobre 20

Vous devez vous inscrire par le lien ci-dessous

<https://tinyurl.com/2021-CertifCplt-Inscription>

DEPOT DES CANDIDATURES

Si vous désirez vous inscrire à plusieurs certifications complémentaires, vous devez adresser un dossier pour chaque option choisie. Toutefois, concernant l'option LCA, un seul dossier suffira si vous optez à la fois pour le latin et le grec. (Dans ce cas précis, le rapport de 5 pages maximum, mentionné ci-dessous, devra comporter 8 pages maximum).

Le ou les dossiers d'inscription sont à poster en envoi recommandé simple au plus tard :
le Vendredi 30 octobre 2020, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Rectorat d'Aix-Marseille
DAFIP - Bureau 205
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Le dossier doit comprendre :

- 1) Un rapport **d'au plus cinq pages** (voir le chapitre II de la note de service ministérielle n°2004-175 du 19/10/04 parue au BO n°39 du 28/10/04 ; 8 pages maximum en cas de candidature double latin/grec) :
Ce rapport doit comprendre et préciser :
 - un curriculum vitæ détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;
 - les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux qu'il a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;
 - tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel...
- 2) Deux enveloppes petit format timbrées au tarif en vigueur, et libellées à vos nom et adresse, pour l'envoi de la convocation, et du relevé de notes.
- 3) La confirmation d'inscription (modèle joint en annexe) dûment complétée, datée et signée

ATTENTION

- **Tout dossier posté après la date limite (cachet de la poste faisant foi) du Vendredi 30 octobre 2020 sera rejeté, quel que soit le motif.**
- **AUCUN CHANGEMENT DE DATE DE CONVOCATION A L'ENTRETIEN NE SERA POSSIBLE QUEL QUE SOIT LE MOTIF INVOQUE PAR LES CANDIDATS**

STRUCTURE DE L'EXAMEN

L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum, débutant par un exposé du candidat de dix minutes, suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de vingt minutes.
Les candidats seront convoqués individuellement par les services rectoraux.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

CONFIRMATION D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE SESSION 2021

I - SITUATION PERSONNELLE :

Nom d'usage : Nom patronymique:
Prénoms :
Date et lieu de naissance : Nationalité :
Adresse :
Code postal: Ville :
Tél. portable : Adresse électronique :

II - SITUATION ADMINISTRATIVE 2020/2021 :

Corps : Tél. professionnel :
Discipline enseignée :
Qualité : titulaire stagiaire contractuel
Position : En activité (dans l'Académie d'Aix-Marseille)
(ne peuvent s'inscrire que les enseignants en poste dans l'Académie d'Aix-Marseille)
Autres (à préciser)
Affectation actuelle : Privé ou Public :
Adresse de l'établissement :
Code postal : Ville :

III - CHOIX DU SECTEUR DISCIPLINAIRE :

Secteur disciplinaire	Options	Cocher la case	
1/ Arts	Cinéma et audiovisuel		
	danse		
	Histoire de l'art		
	théâtre		
2/ Discipline Non Linguistique actuellement enseignée	Second degré		
	Histoire -géographie		
	Mathématiques		
	Sciences physiques		
	Autre discipline :		
	Premier degré		
	Mathématiques		
	Histoire et géographie		
	Sciences et technologie		
	Enseignements artistiques		
	EPS		
	Langue étrangère dans laquelle sera enseignée la discipline non linguistique.	Anglais	
		Allemand	
Espagnol			
Italien			
Autre langue (uniquement second degré) :			
3/Française Langue Seconde			
4/LCA	Latin		
	Grec		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente fiche, et sollicite mon inscription sur la liste des candidats à l'Examen de la Certification Complémentaire, au titre de la session 2021.

Date et signature